

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1352
75 - Paris
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de police
PARIS AVENIR (PARIS.A).

Objet : parti a pour objet de contribuer au débat public et de concourir à l'expression du suffrage universel dans le respect des valeurs de la République française ; le parti est laïque ; il défend les principes fondamentaux consacrés par la Constitution, l'unité de la République et l'indépendance de la Nation ; il entend encourager, au service des Français, la liberté de conscience et la dignité de la personne, la diffusion de la culture et de l'instruction, le développement de la libre entreprise, l'État de droit, la justice sociale, le dialogue social, les droits et devoirs des citoyens, l'égalité des chances, la sécurité des personnes et des biens, la protection de la nature et de l'environnement, la responsabilité individuelle, l'épanouissement de la famille, l'autorité de l'État, la libre administration des collectivités locales ; il promeut également le destin commun de Paris, sa région et la France comme ses territoires d'outre-mer ; le parti sera particulièrement attentif au territoire de l'île de France et de Paris, sans que cela soit restrictif, pour cela il favorisera les liens entre les élus franciliens, mais aussi avec leurs administrés

Siège social : 48, rue Beaubourg, 75003 PARIS.

Date de la déclaration : 7 mars 2018.